BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

John Jackson à Mary Turner; Chas H. Botnick à Adèle Dreyfus; Aaron D. Lindy à Fannie Gumbert; Patrick Johnson à Louise Friedel; Herbert Henderson à Leah Nora Hummer.

NAISSANCES.

Mmes A. Greco, une fille; Geo' Weber, une fille; John B. Sanford, une fille; Jacob Traube, un garçon; Hy G. Mehrtens, une fille; Chas V. Livaudais, un garçon; O. J. Labarthe, une fille; A. Staes un garçon; P. Elardo, un garçon.

DECES.

Eva M. Schneiden, 3 mois, 525 Webster; Yve Elizabeth Eskers, 50 ans, N. O. Sanitarum; Jas. R. Ratelle, 44 ans, Hôpital de Charité; Jas. E. M. Sivari, 64 ans, Hotel Dieu; Estelle Villeré, 49 ans, 921 Quartiers; Jas. J. Frigario, 41 ans, 2117 N. Robertson, Mary Lecins, 21 ans, Hôpital Touro; John Darse, 65 ans, 1721 Clo; Thos. S. Beam, 52 ans, 3419 St. Charles; Chas. G. Binet, 42 ans, 3016 St. Claude; Clara Jackson, 76 ans, Lafon Home; Ching Saui, 62 ans, 819 Toulouse; Virginia Sutherland, 4 mois; 115 Walnut; Ophelia Cummings, 24 ans, Alger; Peter Francischett, 7 ans, asile Ste Marie; Milton G. Brochhoft, 8 mois, 1727 Dryades; A. B. Brown, 41 ans, 2018 Ste Anne.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Herman Davis vs R. J. Brunet et al, saisie provisoire de $1,900.

Mme Omer Soniat et als vs Aug. Huard et als, demande de partage.

Consolidated National Bank of N. Y. vs Dr Chas Collins Buck, réclamation de $185 sur des billets.

Delmar Morant vs Jeannette Desalle, demande de divorce.

Isaac B. Rennyson vs Mme Fred Seguin, saisie provisoire de $175.

E. J. Lyons & Roos Co. vs C. J. Derbes & Bro., attachement de $275.

Anthony H. Hitchler vs Thos W. Richardson, saisie provisoire de $3,575.

Demandes d'émancipation:
Jas Flanagan, Edw. Flanagan.
Successions ouvertes:
Geo. H. Pabst Jr, Emelia L. Pabst.

DEUXIÈME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:
Mollie Williams, larcin; Ed. Hampton, vol.

Affaires abandonnées;
Tony Ponzo, violation de la loi du dimanche; Jos. Arthur, enlèvement; Steve Ritter, blessure; Wm Mc Cann, Mollie Boudreau, Jacob Jones, John Langkop, Victorio Bura, Rudolph Esper, Chas Bradley, Jos. Wagner, Thos Kelly, actes de violence.

Trouvés coupables:
Walter Seldon, Louis Seldon, actes de violence.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Ferdinand Streuby et al à Aug. Branard, deux terrains, Socrates, Odéon, Ptolémie et la propriété Hind, $250.

Le même à Centry Davis, huit terrains dans le même îlet, $1000.

Xylo Realty Co., Ltd, à John B. Laplace, cinq terrains, Abondance Agriculture, Bourbon et Touro, $900.

Mme Geo. J. Bezou à la Security B. & L. Ass'n, une portion, Télémaque, Cortez, Palmyre et Cleveland, $500.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $800.

Evariste Vidrine et als à Paul Andry, 2 terrains dans la Place Audubon, faisant face à East Park Place, $3,600.

Chester W. Brown et al à Mme Margaret A. Aucion, 2 terrains, Farragut, Socrate, Lawrence et la propriété de G. Kohn, $200.

Wm W. Collins à Edward Claudel, terrain, Marengo, Milan, Magnolia, Clara, $4,500.

Jean M Payssé à Louis Cabiran, terain, Chartres, Royale, Tricou, Delery, $250.

Vve Chas D. Lafferanderie à Jac. L. Weill, terrain, Bienville, Marais, Conti, Liberté, $3,655.

Mme Pauline Fourcade à Southern Grease Co., 11 lots, Canal Marigny, Agriculture, St Antoine, Bourbon; 24 lots, St Antoine, Agriculture, Abondance, Bourbon, $5,000.

FAITS DIVERS.

Les écluses de Plaquemine.

L'enquête entreprise par le capitaine J. F. McIndoe, du génie, inspecteur fédéral dans le district de la Nouvelle Orléans, sur la conduite des travaux aux écluses de Plaquemine, se poursuit activement.

L'ingénieur adjoint J. R. Conklin, qui dirigeait les travaux à Plaquemine, ayant été suspendu de ses fonctions, l'ingénieur adjoint E. B. Geddes, qui était attaché au bureau du capitaine J. F. McIndoe à la Nouvelle-Orléans, est parti hier pour le remplacer temporairement. Il a emmené avec lui MM. W. B. Smith jeune et W. B. Knox, commis du département du génie, qui resteront à Plaquemine jusqu'à la clôture de l'enquête et la décision des autorités du département de la guerre.

Il paraît que l'ingénieur adjoint Conklin faisait travailler des employés du gouvernement pour son compte, et que c'est pour cette raison que l'inspecteur McIndoe l'a suspendu de ses fonctions.

Le capitaine McIndoe compte terminer son enquête dans quelques jours. Il dit que, dans son opinion, les bruits suivant lesquels de grosses fraudes auraient été commises dans l'entreprise, sont grandement exagérés. M. Richard H. Taylor, l'agent spécial du département de la justice qui a fait une enquête secrète à Plaquemine, prépare un rapport qu'il enverra d'ici quelques jours à Washington.

Montre Volée.

Un noir du nom de George Hunt, établi tailleur à l'angle des rues Gasquet et Franklin, livrait un pantalon à un client quand un autre noir, Elliot Brint, dit "Pop", a pénétré dans une chambre voisine de l'atelier et y a pris une montre valant $40.

Il a pris la fuite et la police le recherche activement.

Suspects condamnés.

Un individu bien connu de la police, John Glover, qui avait été arrêté mardi soir au moment où il regardait de façon suspecte à travers les vitres de résidences de la rue St Charles, a été condamné hier par le recorder Fogarty à $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Un vaurien du nom de Peter Smith a été condamné à $100 d'amende ou 120 jours de prison.

IL N'Y A QU'UN SEUL

"MEILLEUR REMÈDE"

pour un mauvais estomac, un foie paresseux ou des intestins resserrés, et c'est le Hostetter's Stomach Bitters. Comme preuve absolue de cette assertion, il suffit que chaque malade achète une bouteille et l'essaye consciencieusement. Des milliers ont été guéris de cette façon et convaincus ainsi que

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

est ce qu'il y a de mieux pour guérir Dépression d'Appétit, Maux de Tête, Dyspepsie, Indigestion, Refroidissements, Grippe et Fièvre de Printemps

L'AFFAIRE GLEASON.

L'affaire Gleason, dans laquelle il s'agissait de déterminer si le gouverneur de l'Etat avait le droit de révoquer un fonctionnaire nommé par lui, s'est terminée hier devant la cour civile de district présidée par le juge Ellis.

M. Jere M. Gleason, conservateur des listes électorales, ayant été révoqué par le gouverneur Blanchard quelque temps avant les élections primaires, avait entamé des procédures pour empêcher M. Mortimer N. Wisdom, nommé à sa place, d'entrer en fonctions.

A l'ouverture de l'audience d'hier M. Guion, avocat général de l'état, a pris la parole.

Il a déclaré que la loi, confirmée par de nombreuses décisions, établissait que les tribunaux n'avaient pas le droit de connaître des motifs ou des raisons pour lesquels le chef de l'exécutif destituait un fonctionnaire, à l'exception des fonctionnaires constitutionnels, c'est à dire de ceux qui tiennent leur pouvoir de la constitution.

Or, à son avis, le conservateur des listes électorales n'est qu'un fonctionnaire législatif et non un fonctionnaire constitutionnel.

M. Hart a défendu l'attitude de M. Gleason, et a affirmé que le gouverneur n'avait pas le droit de le révoquer, qu'en tout cas le jury était qualifié pour en connaître la cause.

Après une courte réponse de l'avocat général Guion le juge Ellis a résumé les débats et remis l'affaire au jury.

Les jurés sont restés deux heures dans la salle de délibération, puis ils ont fait annoncer au juge qu'ils ne pouvaient s'entendre pour rendre un verdict.

Le juge Ellis a, en conséquence, déclaré un "mistrial," c'est à dire qu'il n'y avait pas de jugement.

Il paraît qu'au scrutin les jurés se sont également partagés, six contre six.

Les comptes du Bureau de Santé d'Etat.

L'examen des livres du bureau de Santé d'Etat entrepris après la destitution du secrétaire-trésorier W. S. Ingram a révélé un déficit d'environ $3,000. Il reste à savoir qui en est responsable et quelles mesures seront prises pour sauvegarder les intérêts du Bureau.

L'ex-secrétaire Ingram persiste à dire, suivant le Dr Irion, président du Bureau, qu'il n'est pas en retard dans ses comptes, et que s'il y a quelques légères erreurs elles seront promptement corrigées. Mais il est établi qu'il existe un déficit important dans le montant qu'aurait dû payer la Waters-Pierce Oil Company de Shreveport, entre autres, et il s'agit de déterminer qui est responsable de la somme due.

Le secrétaire Ingram n'avait pas le droit d'endosser des chèques au nom du Bureau de Santé, et si une banque les a payés elle sera tenue responsable par la compagnie qui a fourni le cautionnement de $10,000. Mais si la compagnie a fait les chèques au nom de Ingram elle devra payer une seconde fois.

Il semble que, de toute façon, le Bureau de Santé d'Etat ne perdra rien.

Entrepreneur dévalisé.

Mike Cullen, un entrepreneur chargé de travaux pour le compte du gouvernement des Etats-Unis au Fort St Philippe, s'est plaint hier à la police que plus de $1,000 lui avaient volés dans le débit de liqueurs situé à l'angle des rues Bienville et Franklin et connu sous le nom de White Rock Saloon, dans le quartier malfamé.

La police a arrêté hier à midi le garçon du bar, un nommé Augustus R. Bailey, dont les explications n'ont pas été satisfaisantes, et l'a incarcéré comme suspect et dangereux.

Bailey a été, dit-on, acquitté récemment d'une accusation de meurtre à Houston, Texas.

Des inconnus qui ont été vus en compagnie de Cullen sont activement recherchés par la police.

INCENDIE.

Un feu dont on ignore l'origine a pris naissance hier après-midi à deux heures dans la demeure de J. E. Brown, rue Saratoga, 1217. Les flammes ont été promptement éteintes.

Découverte d'un crime.

La police a appris hier, dans des circonstances exceptionnelles, un crime commis il y a près de deux ans: le meurtre de sa femme et de sa fille âgée de seize ans par un nommé Lucien Edwards, pêcheur sur le Mississipi.

Il paraît qu'en juin 1906 Lucien Edwards, qui s'adonnait à la boisson, est rentré ivre dans le bateau qui lui servait de demeure et se trouvait amarré en face de la ferme d'Etat d'Angola, et que dans un accès de colère il a tué sa femme et sa fille avec une carabine.

Le crime a été commis en présence de ses cinq autres enfants. Edwards a ensuite attaché de lourdes pierres aux cadavres et les a jetés à l'eau, puis il a disparu après avoir menacé de mort les survivants s'ils parlaient jamais du meurtre de leur mère et de leur sœur.

M. Nunez, shérif de la paroisse de St-Bernard, a recueilli les cinq abandonnés, et les a envoyés à M. Agnew, surintendant de la Société pour la prévention de la cruauté envers les enfants. Ces enfants ont été subséquemment placés dans l'orphelinat situé au numéro 5220 de l'avenue St-Charles.

Une petite fille est morte et il reste aujourd'hui quatre garçons: Georges, 14 ans, Charles, 12 ans, Lawrence, 10 ans, et Benjamin, 6 ans.

Les pauvres petits ont gardé longtemps le secret du crime commis par leur père, mais l'autre semaine l'aîné, ayant l'esprit tourmenté, le raconta dans une lettre à un de ses oncles qui demeure à Marksville, Louisiane.

Celui-ci communiqua la lettre à l'inspecteur de police de la Nouvelle Orléans, qui chargea les détectives Dantonio et Mathis d'une enquête.

Les enfants ont confirmé le récit du crime fait par l'aîné dans la lettre à son oncle, et un mandat d'arrestation a été lancé contre Edwards.

VOL AUDACIEUX.

Mardi soir, vers huit heures et demie, Mme Charles Huner passait à l'intersection des rues Canal et Galvez en rentrant à son domicile, quand un nègre l'a saisie à la gorge et lui a enlevé son portemonnaie contenant deux ou trois dollars.

Mme Huner n'a pu crier sur le moment, le nègre lui serrant la gorge, mais dès que le bandit eut pris la fuite elle donna l'alarme. De nombreux citoyens du voisinage se mirent à la recherche du nègre, qui est bien connu, ayant été employé autrefois dans l'écurie Burns située au même endroit, mais n'en ont trouvé aucune trace.

Cette audacieuse attaque a été annoncée à la police hier matin, et le signalement du voleur a été envoyé à tous les postes. En outre des détectives ont été chargés de rechercher le dangereux malfaiteur.

Il est probable que si le nègre était tombé entre les mains de ceux qui lui donnait la chasse mardi soir il aurait été rudement malmené.

Quelques heures plus tard Achille Segur, un frère de Mme Huner, est entré dans la boutique d'un barbier du voisinage ou plusieurs noirs étaient réunis et a tiré trois coups de revolver sur eux. Segur a été promptement arrêté.

Accident.

En voulant sauter sur un car à l'angle des rues Tulane et Saratoga hier après-midi, Geo. Finch, qui demeure rue Julie près Carondelet, est accidentellement tombé et s'est blessé à la tête.

AVIS SPECIAL.

POUR PREMIERE COMMUNION.

Je viens de recevoir une grande variété d'articles religieux consistant en Chapelets de toutes couleurs montés en or et en argent; Paroissiens français et anglais en nacre, ivoire, peau de chagrin et celluloïde; Médailles de première communion; Disaines en nacre, améthyste, cristal, etc; Signets et Images.

J'invite mes amis et connaissances et le public en général à venir visiter mon assortiment, pour se rendre compte des prix modérés de mes marchandises défiant toute concurrence.

Les ordres des campagnes sont sollicités.

F. A. BRUNET,
Horloger, bijoutier,
29 mars—1m 313 rue Royale.

PETITES ANNONCES.

Demande—Une bonne cuisinière pour une petite famille; doit se rendre utile. Recommandations requises. Bons gages à qui conviendra. S'adresser 618 rue Piété.
9 av—2f

LES COURSES.

Résultats des courses d'hier;

Première course, 5 1/2 furlongs—Night Mist (Burton) 15/1, 1er; Ida May (Gaugel) 2/1, 2me; Apple Toddy (Skirvin) 9/1, 3me.

Deuxième course, 3/4 mille—Masquarade (Pichens) 2/1, 1er; Hasty Agnes (Gaugel) 8/5, 2me; Financier (Flynn) 5/1, 3me.

Troisième course, 3/4 mille—Sheen (Nicol), 9/2, 1er; Anna Scott (Baker), 40/1, 2me; Ingenue (Burton), 5/1, 3me.

Quatrième course, 5/8 mille—Brougham (Warren) 9/2, 1er; Lena Lech (Nicol) 4/1, 2me; Intervene (Flynn) 12/5, 3me.

Cinquième course, 3/4 mille—Blagg (Nicol) 9/5, 1er; Frizette (Burton) 16/5, 2me, Al Muller (Flyn) 9/5, 3me.

Sixième course, 1 mille et 70 yardes—Lapy Almy (Henry) 3/1, 1er; Heine (Rosen) 5/1, 2me; Hughes (Warren) 50/1, 3me.

Septième course, 1 3/16 mille—Druid (Delaby) 6/5, 1er; Terms (Minder) 3/1, 2me; San Ardo (Riley) 25/1, 3me.

CHEVAUX INSCRITS DANS LES COURSES D'AUJOURD'HUI.

Première course, 4 1/2 furlongs—Silverado 98 livres, Guardalleen 98, Sister Ollie 98, Pinion 100, Lady Leota 103, Alice 103, Disappointed 105, Exotic 105, Servicence 108, After All 107, Dispute 108, Fundamental 108, Little Mose 106.

Deuxième course, 3/4 mille—Virginia Maid 103 livres, Bewitched 103, Banrida 103, Shirley Rossmore 103, Blue Lee 103, Ed Kane 105, Risk 105, Gee Whiz 105, Applo Toddy 105, Rural Boy 105, Bitter Sir 105, The Thorn 110.

Troisième course, 5/8 mille—Penrhyn 106 livres, Moyea 108, Dry Dollar 108, Alcor 111, RoyalIncome 111, Toboggan 111, Martius 111, E. B. Spurgeon 111, Reaction 111, Shipwreck 111, Wooltessa 111, Jim Beattie 114.

Quatrième course, 1 mille et 70 yardes—Arrowswift 96 livres, Vansel 99, Jack Witt 106, Lotus Eater 109, Monsignor 109, Lucky Mose 109.

Cinquième course, 5/8 mille—Jerry Sharp 108 livres, Bertmont 108, Billy Strong 108, Cam Pan 108, Allonby 108, Daring, 109, Birdslayer 111, Happahannock 111, Butinski 111, Ben Strong 111, Akbar 114.

Sixième course, 7/8 mille—Miss Strome 105 livres, Lafayette 105, Lord Dixon 105, Pinsticker 105, Ben Double 107, Jack Bratton 107, Chancellor 107, Spion 107, Sylvan Belle 108, Viperine 108, Big Ben 110, Heart of Hyacinth 113, Muck Rake 107.

Septième course, 7/8 mille—Mr. Knapp, 102 livres; You Win, 105; Sister Polly, 105; Communipaw, 107; Elfall, 107; Juge Treen, 107; No Quarter, 107; Delmore, 108; Gilfain; Layson, 110; Conde, 110; Rickey, 110; Royal Ben, 110; Clifton Forge, 113.

VOLS.

Alfred Lindsey, un gamin employé dans le magasin "Fashion", rue Canal, 811, a été attaqué par deux jeunes nègres hier matin à onze heures à l'angle des rues Peniston et Prytanée. Ils lui ont pris une somme de $6. Les voleurs, poursuivis par des citoyens, ont été arrêtés trois îlets plus loin.

—Mme Leonard Keiffer, domiciliée avenue Hagan, 229, a donné un paquet de linge à une femme de couleur qui avait promis de le laver, mais depuis lors la femme n'a plus reparu.

INJECTION BROU

Prompt soulagement des Cas les plus obstinés sans inconvénient. Aucun autre traitement requis.

VENDU PAR TOUS LES PHARMACIENS.

Accusé de vol.

Hier à cinq heures de l'après-midi Henry Butler, qui demeure rue Derbigny, a été arrêté par l'agent de police Linville. Il est accusé d'avoir commis un vol dans le magasin de D. H. Holmes, rue Canal.

Edition Hebdomadaire de "Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs
1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONES { HEMLOCK..... 408 / HEMLOCK..... 1004 W

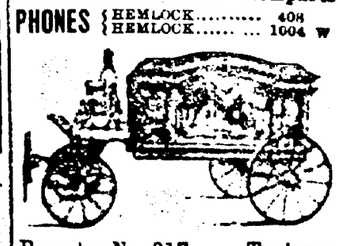

Branche No 817 rue Toulouse
Vis-à-vis l'Opéra Français.
BERTRAND ADER, Gérant,
Téléphone Hemlock 686.

Salon et Etablissement de Pompes Funèbre
Phones Hemlock 386 et Hemlock 1072 L.
GEO. J. MOTHE,
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
518--520 AVENUE N. REMPARTS.
Voitures, Runabouts, Traps et Chevaux de Selle à louer pour toutes les occasions. Chevaux pris en pension à la journée, la semaine ou au mois.
Préparatifs de funérailles promptement faits le jour ou la nuit.
4 août—

TELEPHONE 282.
VEUVE JOSEPH RAY,
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1308 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

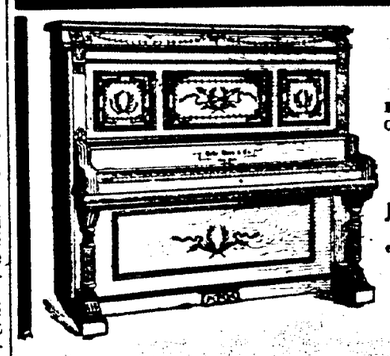

VOULEZ-VOUS UN
PIANO
DE PREMIERE CLASSE
Ou tout autre instrument de Musique
Les meilleurs sont
Steinway Mehlin Chase
Knabe Fischer Packard
Schmer Shoninger Grunewald
Joueur de Piano Appolo, 88 Notes
(Joue sur tout le Piano)
et sera vendu à conditions faciles chez
GRUNEWALD,
735 RUE CANAL.

NOTRE OFFRE DE PRIME

Compte pour toute la semaine. Lisez et relisez jusqu'à ce que vous compreniez bien qu'elle signifie que nous vous donnons quelque chose pour rien.

A chaque paiement au comptant sur l'achat d'un nouveau piano, nous vous allouerons Un-Cinquième en sus du montant payé. Ainsi pour un premier paiement de $10 nous vous donnerons un—reçu de $12 et ainsi de suite en proportion—accordant toujours Un-Cinquième de plus qu'il n'est payé.

Faites des recherches sur cette offre—voyez notre ligne de Pianos nouveaux et d'occasion et votre bon jugement fera le reste.

JUNIUS HART PIANO HOUSE
LIMITED
J. P. SIMMONS, Président et Directeur.
940 Rue du Canal,

LA PLUS GRANDE EXPOSITION
De Véhicules, Harnais et Accessoires
QU'IL Y AIT JAMAIS EU A LA NOUVELLE-ORLEANS EST MAINTENANT OUVERT AU PUBLIC, AU
NOUVEL ETABLISSEMENT DE
Joseph Schwartz Co., Ltd
RUES LAFAYETTE ET BARONNE.
Les Visiteurs de la Campagne y sont Spécialement Invités.
19mars—6m dim jeu

Busco obéit à l'injonction de son maître.

Et tout de suite il vit dans le coin de chacune des feuilles un timbre ovale portant l'inscription:

—Me Trollias, notaire à Fréjus.

..Ce M. Trollias.... chargé de la vente qui avait eu lieu le jour même.

Qu'est ce que cela signifiait? Car vraiment le vieillard ne comprenait pas encore.... ne devinait pas ce que M. Daulieu voulait dire.

Celui-ci continuait à sourire.

—Eh bien, Busco?

—Eh bien, Monsieur, à ce qu'il me semble, ce sont des papiers de justice, ça, des papiers de notaire.

—Comme vous le dites.... ce sont des titres de propriété se rapportant à votre maison des Ricards.

—Mais pourquoi sont-ils entre les mains de Monsieur? fit Busco frappé soudain—et en même temps qu'il parlait—par cette idée: c'est Monsieur qui a acheté ce bien.... c'est lui qui en est le propriétaire.

—Je vous ferai remarquer, Busco, disait Claude en riant, que ces papiers de justice—pour employer votre expression—ne se trouvent plus entre mes mains, mais entre les vôtres.

—Mais ils sont à vous, Madame.

—Non..., non.... pas du tout.... Ils sont à vous, Busco.... à vous seul.... comme à cette heure est à vous la maison où vous êtes né, le petit domaine où vous avez grandi... où s'est passée votre jeunesse.

—A moi.... à moi.... Mais Monsieur se trompe.... Monsieur veut rire?

—Nullement, mon cher Busco.... Si je voulais rire ce ne serait jamais à vos dépens.... Ce que je vous dis est absolument exact.

—Mais je n'ai pas donné d'ordre....qui a pu se permettre?..

—Ne vous fâchez pas....L'acquéreur c'est moi.

—Ah!.... c'est monsieur.... Eh bien, je suis content, je suis très content.... J'aime certainement mieux que ce soit monsieur qu'un étranger.

—C'est moi.... mais en votre nom.

—En mon nom?

—Oui.... C'est-à-dire que vous êtes le seul, le légitime propriétaire. Les papiers que vous tenez en font foi.... Vous vous en rendrez compte en les consultant.

—Mais vraiment.... monsieur.... et du paiement.... comment m'en acquiterai-je?.... faisait Busco décontenancé au point de laisser tomber les papiers qui s'éparpillaient sur le pavé, et qu'il devait ensuite ramasser.

—Le paiement est effectué.... La vente a été faite au comptant.... Vous possédez là toutes les quittances et reçus.... Vous avez payé.... vous ne devez rien.... absolument rien....

—J'ai payé....Je ne dois rien? .... balbutiait encore le vieux domestique littéralement ahuri.

Et Claude Daulieu poursuivait:

—Oui..... par une vie de dévouement.... de labeur...Nous sommes quittes.

Puis encore:

—Si vous pensez que vous nous devez quelque reconnaissance.... quelque obligation... vous me ferez plaisir en reportant cette reconnaissance sur le cher petit être qui va naître.

"C'est une joie.... une joie immense que nous cause cet événement.... et nous avons voulu que.... cette joie.... tous ceux qui nous sont dévoués.... tous ceux qui nous aiment, la partageassent avec nous.

Clarine qui, pendant toute cette scène, était demeurée muette, s'avançait brusquement:

—Oh! Monsieur Daulieu, c'est trop vraiment et nous sommes confus, mon mari et moi.

Elle secouait violemment Busco;

—Parle donc.... toi.... remercie donc Monsieur.

Mais Busco qui venait seulement de comprendre.... Busco dont les doigts tremblants laissaient de nouveau s'échapper les feuilles de papier—les papiers de justice comme il disait—Busco, incapable d'articuler un mot.... s'appuyait....se soutenait brusquement au dossier d'une chaise.

..Tout pâle, et comme s'il allait tomber.

Et son émotion était telle que ses yeux... ses gros yeux de bonté s'emplissaient de larmes .... de larmes que ses paupières bientôt ne pouvaient plus retenir et qui glissaient alors.... qui roulaient sur ses joues ridées.

Clarine s'était précipitée sur les papiers qu'elle ramassait en bougonnant:

—Maladroit.... va.... on n'a pas idée de ça!

Claude, gagné par l'émotion sincère, par l'émotion vraiment profonde du brave homme avait cessé de sourire.

Il fallut quelques minutes à Busco pour se remettre un peu..

..Pour pouvoir enfin balbutier:

—Ah! monsieur Daulieu.... mais je n'ai pas le droit d'accepter ce que vous m'offrez là. Jamais vous ne me ferez croire que le dévouement que j'ai pu montrer à mon pauvre et défunt maître d'abord... que nous vous avons ensuite montré à vous et à Madame Daulieu, puisse valoir une pareil le récompense!

—Puisque je vous dis que si.

—Non.... non.... poursuivait-il obstinément en hochant sa vieille tête, non.... non.... ce n'est pas Dieu possible.

—Vous voulez donc me faire de la peine, Busco?

—Oh cela, jamais... Monsieur .... au grand jamais!

—Alors ne persistez plus.... acceptez ceci.... et serrons-nous la main.

Il s'avançait vers Busco.

—Oh.... Monsieur.... Monsieur.... hoqueta celui-ci dans un sourd sanglot qu'il ne pouvait plus retenir.

Sa main s'était tendue vers celle de Claude.

Et pleurant et riant à la fois:

—Alors grâce à Monsieur.... à Madame. Grâce à leur bonté .... à leur générosité.... me voici propriétaire.... gros propriétaire à présent.

"..Voici que m'appartient cette maison où je suis né il y aura cinquante-deux ans à la Chandeleure prochaine.

"..Où mon père et ma mère sont morts.

"..Cette maison.... que, je le reconnais à présent, vu que je m'en suis caché.... que je m'en suis caché le plus possible.... ça me faisait si gros cœur de voir aller à des étrangers.

"Voilà que nous... qui étions pauvres.... nous devenons riches.

—Riches.... riches.... remarquait Claude en riant, n'exagérez pas, Busco; vous ne pouvez pas, sous ce rapport là, prétendre rivaliser avec Rothschild.

—C'est sûr.... Monsieur.... c'est sûr.... Pourtant nous serons, je le répète, des propriétaires.

—De petits propriétaires qui loueront facilement leur bien s'ils le veulent....car ne vous croyez pas dans l'obligation, mes amis, de nous quitter pour aller vivre là-bas de vos rentes.... Ce n'est pas avec l'intention de nous séparer de vous, croyez-le, que nous avons fait ceci.

"..Vous êtes et vous resterez absolument libres.

—Et nous continuerons, bien sûr, à vous servir, disait Busco, tant que nous aurons des forces .... tant qu'il nous sera possible, à Clarine et à moi, de vous prouver notre reconnaissance.

—Ah!.... je ne veux pas non plus de cela. Le jour où vous estimerez qu'il sera l'heure de vous reposer, vous le direz..... et vous reprendrez votre liberté.

"Voilà ce que je désire.

"C'est entendu?

—Monsieur a toutes les bontés murmurait Busco.

Cependant Claude, qui avait également serré la main de Clarine, se disposait à sortir.

La jeune femme dit à son tour:

—Vous remercierez bien Madame pour nous.

—Oui, oui, Clarine, rassurez-vous.

Puis:

—Bonsoir, mes amis.

Le mari et la femme s'inclinèrent presque jusqu'à terre.

—Bonsoir, monsieur.

Ils accompagnèrent ensuite leur maître jusqu'à la porte.

Puis, quand celle-ci fut refermée et que le bruit des pas de Claude se fût effacé dans la nuit, les deux époux un instant gardèrent le silence.

Le visage de Clarine avait perdu de sa dureté.

Il exprimait de la joie.... de la fierté.... de l'orgueil même.

Du coup, la jeune femme avait acquis du droit à la considération.

Elle possédait, avec son mari, du bien au soleil.

..Un bon bien, à ce que celui-ci, aux rares fois où ils avaient parlé de ce domaine, lui avait dit.

Busco, du même coup, grandissait à ses yeux, prenait du prestige.

Et du même coup aussi Félix baissait dans son estime.

Félix, le beaux phraseur, qui savait—c'était vrai—trouver le chemin du cœur des femmes, mais qui n'avait pas un sou vaillant.

Si elle n'avait pas la satisfaction d'aimer et d'être aimée comme elle l'avait rêvé.... comme elle le rêvait parfois encore, elle aurait du moins—et cela valait bien quelque chose—celle d'être considérée.... d'être jalousée.

Allons.... elle regrettait presque la querelle de ce soir!

La querelle dont—à part elle—elle reconnaissait cependant porter toute la responsabilité.

A continuer.